

AVIS

APPEL A CANDIDATURE

AGENT D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

- **Cadre statutaire :** Catégorie C
Adjoint Technique
Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe
Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe
Temps de travail : Temps complet
- **Motif de recrutement :** Poste vacant (retraite)
- **Poste à pourvoir :** 1^{er} Février 2026
- **Retour des candidatures** 01 Décembre 2025 au plus tard.

Sous la responsabilité du Responsable du Service VRD/ propreté urbaine/ signalisation, l'agent a pour missions d'organiser l'entretien de la voirie en effectuant divers travaux d'entretien et de maintenance sur les voiries et réseaux d'eaux pluviales et participer à l'ensemble des missions du service en fonction des besoins.

Missions Activités

Réaliser des travaux sur les voiries et réseaux d'eaux pluviales du territoire communal :

- Acheminer des matériels en fonction des besoins
- Poser et entretenir des panneaux (signalisation verticale)
- Réfectionner des marquages au sol
- Réparer et remettre en état des revêtements de chaussée (nids de poule)
- Nettoyer les bords de route (tondre, débroussailler) et réaliser les opérations de désherbage (eau chaude)
- Evacuer les arbres tombés
- Mettre en place et entretenir le réseau d'écoulement des eaux pluviales
- Poser des éléments de voirie (bordures, regards)
- Poser les protections et la signalisation temporaire de chantiers

Participer à la logistique des fêtes et cérémonies

- Manutentionner du matériel
- Monter et démonter des barnums, des podiums

Maintenir en état de propreté et effectuer la maintenance préventive des équipements mis à disposition (matériels, engins et véhicules)

- Effectuer la maintenance courante de l'outillage à disposition
- Nettoyer et entretenir les outils, véhicules et engins à disposition
- Contrôler les niveaux d'huile, la pression des pneus, des engins et véhicules

Participer aux missions des services techniques en fonction des besoins

- Effectuer des opérations de nettoyage des voiries et espaces publics

Tout autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

- **Compétences mobilisées :**

Savoirs :

Techniques d'entretien et de maintenance de voirie
Réglementation hygiène et sécurité
Code de la route et sanctions encourues en cas de non-respect
Permis et autorisations nécessaires à la conduite de véhicules et d'engins
Sécurité
Connaissance du territoire de la commune

Savoir faire :

Manœuvrer des véhicules avec dextérité et précision sur route ou sur un chantier
Respecter les règles de la circulation routière
Appliquer les règles de sécurité dans le cadre d'utilisation de matériels, d'outils et produits
Poser des éléments de voirie
Rendre compte de son activité
Alerter sur les dysfonctionnements
Travailler en équipe
S'adapter

Savoir être :

Rigoureux
Polyvalent
Autonome
Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires

Fait à CROZON, le 27 Octobre 2025